

Hommage à Jean-Denys BOUSSART

Un peu plus d'un an après son décès, une stèle commémorative en hommage à la mémoire de Jean-Denys Boussart vient d'être installée par la Ville de Liège. Elle a été inaugurée ce dimanche 16 septembre 2018, dans le cadre des Fêtes de Wallonie.

Jean-Denys Boussart était une figure phare d'Outremeuse et du folklore liégeois. Il partagera son enfance entre le boulevard de la Constitution et la rue Grande-Bêche où habitait sa tante Jane auprès de laquelle il apprit le wallon. Après ses études au collège Saint-Barthélemy, il s'inscrit à l'Université de Liège à la faculté de lettres. Si même il n'obtint pas le diplôme, il se considéra toute sa vie comme « éternel étudiant ». Ses connaissances historiques, folkloriques et littéraires lui ont permis de travailler au bureau de tourisme de la Ville de Liège, de donner des conférences, d'écrire de nombreux articles dans diverses publications, de tenir une rubrique hebdomadaire dans Vlan sous le nom de Marcachou et de publier plusieurs livres notamment sur Liège et Simenon.

Mais Jean-Denys est surtout connu pour son implication dans le folklore. Il créa, en 1959, la Commune Libre de Saint-Pholien-des Prés et en devint le mayor deux ans plus tard. Il a fondé les groupes folkloriques des Macrales de Haccourt ainsi les Marcachous avec lesquels il relança les aubades et la procession de juin en Outremeuse. Le cierge de la Saint-Pierre, l'enterrement de Mati l'ohè, la distribution des cougnous à l'épiphanie, le cortège de la Sainte-Barbe, la marche à l'étoile du 24 décembre, la brocante de Saint-Pholien sont autant d'initiatives de Jean-Denys Boussart.

Il était aussi Mayor du village de Noël et fondateur de Patrimoine Outremeuse, association qui rencontrait évidemment ses objectifs. Tout dernièrement il a reçu à titre posthume le titre de citoyen d'honneur de la Ville et une mise à l'honneur par la Province de Liège.



La stèle commémorative qui vient d'être inaugurée est une évocation de la silhouette de Jean-Denys, immédiatement reconnaissable grâce à ses célèbres cape et chapeau. A ses côtés, son chien, la fidèle Poyète. Les deux silhouettes, grandeur nature, sont découpées dans une tôle d'acier de 8 mm et peintes en vert, dans la même gamme de tons que celle utilisée pour la pergola de la place de l'Yser, toute proche. Cette expression à la fois poétique et contemporaine, a été décidée en parfaite concertation avec la famille de Jean-Denys.

L'emplacement choisi est bien sûr porteur de sens : les deux silhouettes se dressent verticalement place Jehan le Bel, longeant le boulevard de la Constitution, à la parfaite intersection entre le domicile de Jean-Denys et l'église Saint-Pholien, face à la brocante. A fleur de trottoir, il se tient face à nous, tel un passant.

Au pied de l'installation, sur la tôle horizontale (1,85 m²) qui sert de support aux deux silhouettes, est découpée la légende suivante :

Jean-Denys Boussart
1940-2017
Mayer de Saint-Pholien
Ardent défenseur des traditions et du folklore wallons

Remerciements :

Pour la conception et la fabrication de la stèle : le service de la Gestion de l'Espace public et la cellule Art public de la Ville de Liège, le service des Plantations et la division de Voirie du centre, la société Melens Dejardin, le bureau d'étude Greisch et l'entreprise Loly.

Pour le financement de la stèle : les nombreuses confréries membres de la Fédération des Groupes folkloriques wallons, la commune libre de Saint-Pholien des Prés, la République libre d'Outremeuse, Outremeuse Promotion, Enjeu, Patrimoine Outremeuse, l'union des groupements du folklore gastronomique de la Province de Liège et l'asbl Les Manifestations liégeoises.

